

269223-2026 - Concurso

Bélgica – Serviços relacionados com a gestão – Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

OJ S 76/2026 20/04/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal - Anúncio de alteração

Serviços - Obras

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: Wavre

Correio eletrónico: secretariat@wavre.be

Forma jurídica do adquirente: Autoridade da administração central

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

Descrição: La concession a pour objet : • D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession. 2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ». 3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges. 4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée. 5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'

état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné. 6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la possibilité de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Identificador do procedimento: 2cfe73ce-ce58-4a49-8474-d6603bd59783

Identificador interno: CO/BORNES/Wavre/2026-01

Tipo de procedimento: Por negociação com publicação prévia de um convite à apresentação de propostas/concurso com negociação

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Natureza adicional do contrato: Obras

Classificação principal (cpv): 79420000 Serviços relacionados com a gestão

2.1.2. Local de execução

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

2.1.4. Informações gerais

Base jurídica:

Diretiva 2014/23/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: CO/BORNES/Wavre/2026-01 - 1

Descrição: La concession a pour objet : • D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession.

2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ».

3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée.

5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné.

6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la

possibilidade de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Identificador interno: 1

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 79420000 Serviços relacionados com a gestão

5.1.2. Local de execução

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

5.1.3. Duração estimada

Duração: 10 Anos

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Documento do concurso

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/documents>

Canal de comunicação ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/forum>

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/general>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

É necessária uma assinatura eletrónica avançada ou qualificada ou um selo eletrónico avançado ou qualificado [conforme definido no Regulamento (UE) n.º 910/2014]

Prazo para a receção dos pedidos de participação: 22/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido:
Não

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: Conseil d'Etat

Informações sobre os prazos de recurso: Loi du 13 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: Wavre

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: Wavre

Número de registo: 0207316021_118

Endereço postal: Place de l'Hôtel de Ville, 1

Cidade: Limal

Código postal: 1300

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

Correio eletrónico: secretariat@wavre.be

Telefone: +32 10230311

Fax: +32 10230313

Endereço Internet: <http://www.wavre.be>

Perfil do adquirente: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=118&includeOrganisationChildren=true>

Funções desta organização:

Adquirente

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

8.1. ORG-0002

Nome oficial: SPF Stratégie et Appui

Número de registo: BE001

Endereço postal: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Cidade: Bruxelles

Código postal: 1000

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correio eletrónico: revise@publicprocurement.be

Telefone: +32 2 740 80 00

Endereço Internet: <https://bosa.belgium.be>

Funções desta organização:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nome oficial: Conseil d'Etat

Número de registo: BE0931814266

Cidade: Bruxelles

Código postal: 1040

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Funções desta organização:

Instância de recurso

10. Alteração

Versão do anúncio anterior a alterar

:

52bc8628-6784-4009-b589-0c041b555fb5-01

Principal motivo da alteração

:

10.1. Alteração

Identificador da secção: PROCEDURE

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: c72ae8ca-c433-4a9a-b053-f1fbb068dbec - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Subtipo de anúncio: 19

Data de envio do anúncio: 16/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Data de envio do anúncio eSender: 16/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês

Número de publicação do anúncio: 269223-2026

N.º de edição do JO S: 76/2026

Data de publicação: 20/04/2026